

Valvoline™ CVT Full Synthetic Continuously Variable HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES

Version: 1.2 Date de révision: 05/06/2021 Date d'impression: 09/22/2022

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Identificateur de produit

Nom commercial Valvoline™ CVT Full Synthetic Continuously Variable

HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES

839717 Code du produit :

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Valvoline Canada Corp 905 Winston Churchill Blvd Mississauga ON L5J 4P2

Canada

1-800-TEAMVAL (1-800-832-6825)

Numéro d'appel d'urgence

1-800-VALVOLINE (1-800-825-8654)

Numero de Information Regler

1-800-TEAMVAL (1-800-832-6825)

Informations sur le produit

1-800-TEAMVAL (1-800-832-6825)

SDS@valvoline.com

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments d'étiquetage SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

Composants dangereux			
Nom Chimique	NoCAS	Classification	Concentration (%)
DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC		Pas une substance ni un mélange dangereux.	>=30.00 - < 60.00
HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE	64742-55-8	Asp. Tox. 1; H304	>=30.00 - < 60.00
DISTILLATES (PETROLEUM),	64742-54-7	Pas une substance ni	>=5.00 - < 10.00



Valvoline™ CVT Full Synthetic Continuously Variable HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES

Version: 1.2 Date de révision: 05/06/2021 Date d'impression: 09/22/2022

HYDROTREATED HEAVY un mélange **PARAFFINIC** dangereux.

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de

premiers secours.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone

contaminée.

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Des premiers secours ne sont pas normalement nécessaires.

Cependant, il est recommandé de nettoyer les zones exposées enles lavant avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les

yeux

: Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

En cas d'ingestion : Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

: Aucun symptôme connu ou attendu.

Avis aux médecins Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de

premiers secours.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Movens d'extinction

appropriés

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie

Si le produit est chauffé à une température plus élevée que son point d'éclair, il produira des vapeurs suffisantes pour supporter la combustion. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent voyager sur le sol et s'enflammer par la chaleur, les veilleuses, d'autres flammes et sources d'ignition



Valvoline™ CVT Full Synthetic Continuously Variable HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES

Version: 1.2 Date de révision: 05/06/2021 Date d'impression: 09/22/2022

aux endroits près du point de libération.

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

: Oxvdes d'azote (NOx)

gaz carbonique et monoxyde de carbone

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Le produit est compatible avec les agents standards de lutte

contre le feu.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent

être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Équipements de protection particuliers des pompiers

: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire

autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce

qu'elle soit complètement nettoyée.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Autres informations : Respecter toutes les réglementations gouvernementales,

provinciales et locales applicables.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

: Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker

Conditions de stockage sures

verticalement afin d'éviter tout écoulement.



Valvoline™ CVT Full Synthetic Continuously Variable HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES

Version: 1.2 Date de révision: 05/06/2021 Date d'impression: 09/22/2022

Matières à éviter : Pas de matières à signaler spécialement.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC	64742-54-7	TWA	5 mg/m3 Brouillard	CA AB OEL
		STEL	10 mg/m3 Brouillard	CA AB OEL
		VEMP	5 mg/m3 Brouillard	CA QC OEL
		VECD	10 mg/m3 Brouillard	CA QC OEL
		TWA	1 mg/m3 Brouillard	CA BC OEL
HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE	64742-55-8	TWA	5 mg/m3 Brouillard	CA AB OEL
		STEL	10 mg/m3 Brouillard	CA AB OEL
		VEMP	5 mg/m3 Brouillard	CA QC OEL
		VECD	10 mg/m3 Brouillard	CA QC OEL
		TWA	1 mg/m3 Brouillard	CA BC OEL
DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC	64742-54-7	TWA	5 mg/m3 Brouillard	CA AB OEL
		STEL	10 mg/m3 Brouillard	CA AB OEL
		VEMP	5 mg/m3 Brouillard	CA QC OEL
		VECD	10 mg/m3 Brouillard	CA QC OEL
		TWA	1 mg/m3 Brouillard	CA BC OEL

Mesures d'ordre technique

: Une ventilation générale devrait être suffisante pour des conditions normales d'utilisation. Toutefois, si les conditions de fonctionnement inhabituelles existent, fournir (échappement général et / ou local) une ventilation mécanique suffisante pour maintenir l'exposition en dessous des normes



Valvoline™ CVT Full Synthetic Continuously Variable HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES

Version: 1.2 Date de révision: 05/06/2021 Date d'impression: 09/22/2022

d'exposition (le cas échéant) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Protection des yeux : Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Portez

des lunettes contre les éclaboussures s'il y a possibilitéque des matériaux soient pulvérisés ou éclaboussent les yeux.

Protection de la peau et du

corps

Porter des gants résistant à l'usure (consulter votre

fournisseur d'équipements de sécurité).

Porter selon besoins: Chaussures de sécurité

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : clair

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Non applicable

Point de fusion/point de

congélation

Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Point d'éclair : > 104.44 °C

Point d'éclair calculé

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible



Valvoline™ CVT Full Synthetic Continuously Variable HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES

Version: 1.2 Date de révision: 05/06/2021 Date d'impression: 09/22/2022

Auto-inflammation Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite

d'inflammabilité supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure :

/ Limite d'inflammabilité

inférieure

Donnée non disponible

Donnée non disponible Pression de vapeur

Densité de vapeur relative Donnée non disponible

Densité relative Donnée non disponible

Densité 0.844 gcm3 (25 °C)

Solubilité(s)

Hydrosolubilité non miscible

Solubilité dans d'autres

solvants

Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Donnée non disponible

Température de

décomposition

Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique Donnée non disponible

Viscosité, cinématique 33.9 mm2/s (40 °C)

Propriétés comburantes Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse.

Conditions à éviter : chaleur excessive

chaleur



Valvoline™ CVT Full Synthetic Continuously Variable HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES

Version: 1.2 Date de révision: 05/06/2021 Date d'impression: 09/22/2022

Matières incompatibles : Métaux alcalins

aluminium Ammoniaque

Des matières combustibles

halogènes Plomb Métaux

oxydes métalliques

Oxydants peroxydes

agents réducteurs

sodium
Acides forts
bases fortes

eau Zinc Peroxydes

Produits de décomposition

dangereux On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation

Contact avec la peau Contact avec les Yeux

L'ingestion

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 15 g/kg

Toxicité aiguë par voie

: DL50 (Lapin): > 5 g/kg

cutanée

HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.58 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aigüe en

cas d'inhalation dans les classifications SGH.

Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par voie : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg



Valvoline™ CVT Full Synthetic Continuously Variable HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES

Version: 1.2 Date de révision: 05/06/2021 Date d'impression: 09/22/2022

cutanée Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 15 g/kg

Toxicité aiguë par voie : DL50 (Lapin): > 5 g/kg

cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Evaluation : Légère irritation passagère Résultat : Légère irritation passagère

HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Evaluation : Légère irritation passagère Résultat : Légère irritation passagère

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques : Irritation ou lésion de l'œil peu probables.

Composants:

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Résultat : Pas d'irritation des yeux Evaluation : Pas d'irritation des yeux

HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Résultat : Pas d'irritation des yeux Evaluation : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:

Type de Test : Test de Buehler Espèce : Cochon d'Inde

Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.



Valvoline™ CVT Full Synthetic Continuously Variable HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES

Version: 1.2 Date de révision: 05/06/2021 Date d'impression: 09/22/2022

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement

(CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement

(CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement

(CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

<u> Produit:</u>

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Composants:

HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique

: Toxicité aiguë pour le milieu aquatique Catégorie 3; Nocif pour

les organismes aquatiques.

Danger à long terme : Non classé sur la base des informations disponibles.



Valvoline™ CVT Full Synthetic Continuously Variable HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES

Version: 1.2 Date de révision: 05/06/2021 Date d'impression: 09/22/2022

(chronique) pour le milieu aquatique

Composants:

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Évaluation Ecotoxicologique

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique

: Non classé sur la base des informations disponibles.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu

aquatique

: Non classé sur la base des informations disponibles.

HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100

mg/

Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

: EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10,000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique

Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : NOEL (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >=

100 mg/l

Point final: Inhibition de la croissance

Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

: NOELR (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): Calculés

>= 1,000 mg/l

Durée d'exposition: 14 jr

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité

chronique)

: NOEL (Daphnia (Daphnie)): 10 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Évaluation Ecotoxicologique Danger à court terme (aigu)

pour le milieu aquatique

: Non classé sur la base des informations disponibles.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu

: Non classé sur la base des informations disponibles.



Valvoline™ CVT Full Synthetic Continuously Variable HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES

Version: 1.2 Date de révision: 05/06/2021 Date d'impression: 09/22/2022

aquatique

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Poisson): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

: EL50 (Invertébrés aquatiques): > 10,000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : EL50 (Les algues): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

: NOEC (Poisson): 10 mg/l

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité

chronique)

: NOEC (Invertébrés aquatiques): 10 mg/l

Évaluation Ecotoxicologique

Danger à court terme (aigu)

pour le milieu aquatique

: Non classé sur la base des informations disponibles.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu

àquatique

: Non classé sur la base des informations disponibles.

Persistance et dégradabilité

Composants:

HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 2 - 4 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Composants:

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Coefficient de partage: n- : log Pow: Prévu > 7

octanol/eau

Donnée non disponible Mobilité dans le sol

Composants:

Donnée non disponible Autres effets néfastes Donnée non disponible

Produit:



Valvoline™ CVT Full Synthetic Continuously Variable HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES

Version: 1.2 Date de révision: 05/06/2021 Date d'impression: 09/22/2022

Information écologique supplémentaire

: Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Nocif pour les organismes aquatiques.

Composants:

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Conseils généraux : Éliminer conformément aux réglementations locales,

régionales et gouvernementales applicables.

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé.

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

NPRI Composants : METHANOL



Valvoline™ CVT Full Synthetic Continuously Variable HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES

Version: 1.2 Date de révision: 05/06/2021 Date d'impression: 09/22/2022

ETHYL BENZENE NAPHTHALENE TOLUENE BENZENE

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste

canadienne LIS

AICS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Dans l'inventaire TSCA

Inventaires

AICS (Australie), AIIC (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

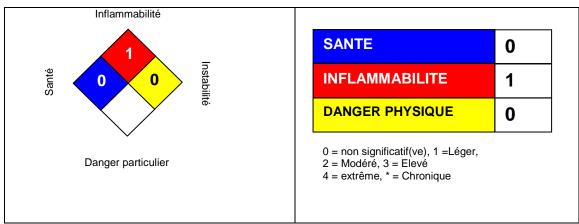
Information supplémentaire

Informations internes: 000000149117



Valvoline™ CVT Full Synthetic Continuously Variable HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES

Version: 1.2 Date de révision: 05/06/2021 Date d'impression: 09/22/2022



Classe d'Inflammabilité pour Liquides Inflammables

Liquide combustible de classe IIIB

Texte complet pour phrase H

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité Données internes d'Valvoline, y compris les rapports d'essais propres et parrainés La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

L'information contenue dans les présentes est considérée comme exacte, mais n'est pas garantie comme provenant de l'entreprise. Les destinataires sont avisés de confirmer à l'avance la nécessité que l'information soit actuelle, applicable et adaptée à leu. Cette fiche signalitique a été préparée par le département de santé et sécurité environnementale d'Valvoline (1-800-VALVOLINE).

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être, mais pas nécessairement sont utilisés dans cette fiche de données de sécurité :

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels (American Conference of Industrial Hygienists)

IEB: Indice d'exposition biologique (Biological Exposure Index, BEI)

CAS: Chemical Abstracts Service (une division d'American Chemical Society).

CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (Carcinogenic, Mutagenic or Toxic for Reproduction)

CExx : Concentration Effective de xx FG : Qualité alimentaire (Food Grade)

GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

(Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals)

H-statement: Communication des dangers (Hazard Statement)



Valvoline™ CVT Full Synthetic Continuously Variable HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES

Version: 1.2 Date de révision: 05/06/2021 Date d'impression: 09/22/2022

IATA: Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).

IATA-DGR : Règlement sur les matières dangereuses (Dangerous Goods Regulation) de l' « Association internationale du transport aérien » (International Air Transport Association).

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)

ICAO-TI (ICAO): Instructions techniques (Technical Instructions) de l'« Organisation de l'aviation civile internationale » (« International Civil Aviation Organization »)

Clxx: Concentration Inhibitive pour xx d'une substance (ICxx)

IMDG : Réglementation internationale du transport maritime des matières dangereuses

(International Maritime Code for Dangerous Goods)

ISO: Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)

CMxx: Concentration Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LCxx)

DMxx : Dose Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LDxx)

logPow : coefficient de partage octanol-eau N.O.S. : Non spécifiés autrement (N.S.A.)

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques (OECD)

VLEP: Valeurs limites d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit, OEL)

PBT: Persistant, bioaccumulatif et toxique

PEC: Concentration prédite avec effet (Predicted Effect Concentration)

PEL: Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits)

PNEC ; Concentration prédite sans effet (Predicted No Effect Concentration)

PPE : Équipement de protection individuelle (Personal Protective Equipment) P-Statement : Énoncé de précaution (Precautionary Statement, P-statement)

STEL : Limite d'exposition de courte durée (Short-term exposure limit)

STOT : Toxicité pour un organe cible spécifique (Specific Target Organ Toxicity)

VLE : Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value, TLV) MP : Moyenne pondérée (Time-weighted average, TWA)

vPvB: Très persistante et très bioaccumulable (Very Persistent and Very Bioaccumulative)

WEL: Niveau d'exposition professionnelle (Workplace Exposure Level)

CERCLA: Decrêt sur les Mesures de Compensation et Responsabilites Environmentale

DOT: Département des transports

FIFRA: Federal Insecticide, fongicide, et les rodenticides

CCRMD: Dangereux renseignements relatifs aux matières (HMIRC)

HMIS: Systême d'identification des dangers

NFPA: Association Nationale de Protection contre le Feu NIOSH: Association Nationale de santé et sécurité au travail

OSHA: Santé et sécurité au travail

ARLA, Santé Canada Agence de réglementation de la lutte (PMRA)

RTK: Droit à l'information

SIMDUT: Système d'information sur Matériaux (WHMIS)